

DES FONDEMENTS POUR LA FORMATION ET LA DURABILITÉ DES LIEUX D'HABITAT FUTURS

BASIS FOR THE FORMATION AND SUSTAINABILITY OF FUTURE HABITAT

Ouassila MENOUEUR

Résumé

Souvent, la question de la production d'un lieu d'habitat est liée à des aspects d'ordre quantitatif, économique et politique, ce qui la réduit à celle de l'habitation alors que leur formation revient à produire un territoire offrant des conditions convenables à la vie et au développement des individus. D'où la question de la définition des éléments conceptuels en mesure de générer des lieux capables d'assurer le bien-être des individus et la pérennité de leur habitat à l'image des formations traditionnelles qui ont persisté, à travers le temps, et qui reflètent le caractère identitaire ancestral des sociétés. Pour ce fait, le recours à une lecture rétrospective de la formation et du développement des lieux d'habitat anciens a permis de reconnaître des éléments conceptuels récurrents ayant assuré leur durabilité dans le temps malgré leur diversité matérielle selon les contextes géographiques à l'instar du concept de la mixité fonctionnelle, la diversité typologique du bâti, la nécessité et la proximité des aires de production et d'activité...

Mots-clés

lieux d'habitat, habitabilité, concepts

Abstract

Often, the issue of the production of habitat site is related to quantitative, economic and political aspects, which reduces it to that of housing. While their formation is the production of a territory that provides suitable conditions for the life and development of an individual, a group of individuals, in short, a community. Hence the question of defining a design approach that can generate habitat sites capable of ensuring the well-being of individuals and the sustainability of their habitat, in the image of traditional formations that have persisted, over time, and that reflect the identity character of communities. Indeed, a retrospective reading of the formation and development of ancient habitat sites revealed invariant concepts that ensured their durability over time despite their material diversity according to geographical contexts, such as the concept of functional mix and typological diversity of buildings.

Keywords

habitat, habitability, concepts

INTRODUCTION

Depuis l'indépendance, l'Algérie s'est lancée dans de grandes opérations de production d'habitat selon des modèles tels que les zones d'habitat nouveau (ZHUN), les villes nouvelles et les pôles urbains. Leur réalisation s'est basée, à chaque fois, sur des aspects purement quantitatifs, autrement dit la construction de milliers de logements en un seul tenant, afin de répondre tant bien que mal à la demande qui ne cesse de s'accroître. Le résultat est la formation d'entités, fonctionnellement et morphologiquement détachées des ensembles urbains à proximité desquels elles ont été implantées. Les lieux d'habitat ainsi conçus se sont réduits à de simples regroupements d'unités d'habitation (logement)¹ caractérisées par :

- l'isolement et l'éloignement entre le lieu de résidence et le lieu de travail où « les espaces de vie s'étendent et se déforment » (Di Méo, 1993),
- la monotonie : la typologie et l'architecture des bâtiments réalisés se ressemblent tellement qu'ils sont identifiés par une numérotation alphanumérique telles que A-5, B-8, C-1... (La lettre désignant le bâtiment ou le bloc et le chiffre désignant le logement ou l'appartement),
- « la carence des services et des moyens de déplacement, générant des sentiments d'abandon social et économique » (Di Méo, 2019),
- la répétitivité et la perte du caractère identitaire du lieu, au point où la même typologie de bâtiment et la même architecture se retrouvent

- dans plusieurs villes,
- une « désagrégation sociale générée par l'effacement des cultures urbaines et de leurs avantages de proximité » (Di Méo, 2019). Ils sont, malheureusement, source de plusieurs fléaux sociaux : insécurité, délinquance...²

Malgré les nombreux efforts déployés, ces dernières décennies, pour améliorer la production de l'habitat³, la question de leur qualité reste une problématique toujours posée, nécessitant une prise en charge effective basée non pas sur les aspects quantitatifs et financiers, mais sur le confort et le bien-être que le concept de l'habitat doit apporter aux individus et à leur regroupement. En s'appuyant sur l'hypothèse que « les groupes [d'individus] localisés construisent dans le temps long de l'histoire des représentations vivaces de leur espace exerçant une fonction identitaire et consolidant le ciment social [constituant] au quotidien le vécu des membres d'une même communauté » (Di Méo, 1993), la présente contribution pose la question de la qualité des lieux d'habitat de demain. Elle est abordée comme une tentative de reconnaissance des éléments conceptuels pouvant générer des lieux capables d'assurer le bien-être des individus et la pérennité de leurs habitats à l'image des formations traditionnelles qui ont persisté, à travers le temps, et qui reflètent le caractère identitaire des sociétés, le retour à l'histoire étant l'approche méthodologique adoptée.

En effet, la lecture rétrospective des lieux d'habitat anciens révèle que l'homme s'est approprié différentes formes d'abri, lesquelles, en évoluant, ont connu des expressions matérielles diverses allant de la grotte naturelle et la hutte primitive aux grands *buildings* contemporains. Les formes d'habitation et d'habitat qu'il a produit lui ont, de tout temps, procuré le bien-être individuel et social. Elle révèle, également, des éléments conceptuels récurrents et invariants ayant permis à l'individu, mais également aux groupes d'individus qui s'y sont implantés, de vivre en harmonie avec leur environnement tant proche que lointain tout en assurant la durabilité et la diversité matérielle de leur habitat. Ces éléments conceptuels ont été à l'origine de l'existence et de la pérennité des lieux d'habitat anciens dont les modes d'implantation, de formation et de développement peuvent constituer de précieuses leçons pour la conception des lieux d'habitat futurs (Urban Hub, 2019).

I. LE SITE NATUREL ET L'IMPLANTATION HUMAINE

Selon Vidal De La Blache (2015), « le site gouverne en partie l'habitat ». En effet, les caractéristiques physiques d'un site naturel, notamment le sol, le système hydrographique et le climat font que l'un se distingue de l'autre, donc, elles le marquent et le spécifient. Le site naturel devient, ainsi, une composante non négligeable lorsqu'il s'agit de l'implantation et la consolidation des établissements humains sur leur territoire. Il leur offre les conditions favorables à leur formation et à leur pérennité (1)⁴. En effet, le site naturel a été à l'origine de la formation de la quasi-totalité des villes et des grandes villes d'aujourd'hui. Il correspond, très souvent, à des situations géomorphologiques singulières⁵ se distinguant par « une forme quelconque d'unité, d'émergence par rapport au territoire environnant, d'autonomie donnée par une délimitation ... » (Caniggia et Maffei, 2000), une telle situation étant en mesure de procurer abri et sécurité (2) à une éventuelle présence humaine.

La ville d'Alger, par exemple, une des villes littorales de l'Algérie, en est un cas. Son site d'implantation originel est une forme de bas promontoire butant sur la mer (la Méditerranée) en situation de cap⁶ délimité des côtés nord et sud par des talwegs profonds ayant constitué jusqu'à la veille de sa colonisation en 1830, des fossés renforçant ses murs d'enceinte (Menouer, 2018b). Le site a été le lieu d'implantation d'un établissement humain consolidé par le passage de plusieurs civilisations. L'établissement urbain, formé en ce lieu, a connu différentes appellations : *Ikosim* à la période phénicienne, *Icosium* à la période romaine, *Djezair Beni Mezghenna* à la période arabo-berbère et *El-Djezair* aux périodes modernes. Aujourd'hui, il s'agit d'Alger la capitale de l'Algérie une grande ville en voie de métropolisation.

II. LES PREMIÈRES FORMES D'HABITAT

Pour subvenir à ses besoins quotidiens, l'homme a toujours été à la recherche des territoires pouvant lui offrir les ressources nécessaires à son alimentation, mais, également, lui procurant abri et sécurité (2)⁷ (Claval, 2012). En fonction des conditions climatiques et de la topographie du site, il s'est réfugié dans des abris ayant connu des matérialités diverses, sous les feuillages d'arbres dans les forêts

des zones humides, dans les grottes naturelles sur les flancs des vallées⁸, ou encore dans des habitations exprimant ses capacités constructives et son niveau de confort (De Beaune, 2008). Ainsi, au fil du temps, l'expression matérielle de l'abri a évolué en fonction de l'évolution des systèmes constructifs que l'homme a innovés à travers l'histoire (3).

A. Évolution des matériaux et de leurs techniques de mise en œuvre

Dans les milieux humides pourvus de végétation, l'homme s'est abrité dans un premier temps sous les feuillages des arbres. Au fur et à mesure, il a appris à exploiter les ressources naturelles du lieu (la végétation) pour organiser un abri plus fermé : la hutte, en utilisant les branchages ou les os d'animaux comme structure et leurs peaux comme couverture (remplissage) (Reclus, 2015). Avec le temps, les branchages et les peaux d'animaux ont été remplacés par des matériaux plus durables, et ainsi, la technique du torchis fut-elle inventée (3) (De Chazelles, 2005).

Ailleurs dans les milieux arides et/ou à sols rocheux, l'homme a investi les moellons de pierre dans la consolidation de son abri : il s'agit de huttes construites en maçonnerie à pierre sèche, une technique basée sur l'appareillage de moellons et plaquettes de pierre assemblés sans mortier, à sec (Stanislas, 1918). Plus tard, des matériaux plus durables interviennent dans la réalisation de l'abri de l'homme, la pierre de taille, la brique, le béton, le fer et le verre, tous, matériaux mis en œuvre selon le même principe primitif : les murs porteurs ayant évolué à partir de la maçonnerie de pierre sèche et les structures ponctuelles ayant évolué à partir des branchages et des peaux d'animaux. Ainsi l'habitat que l'homme a investi devint permanent et occupé en continu (3). Son habitation est, alors, devenue plus solide et plus élaborée (3) et cela grâce aux matériaux et aux techniques constructives qu'il a pu développer.

B. De l'espace polyvalent à la diversité spatiale de l'habitation

Même si primitivement, la hutte ou la cabane se présentait en un seul espace, les aménagements intérieurs se diversifiaient : foyers, banquettes... (De Baume, 2010). Au Néolithique, l'habitation a conservé son aspect en forme d'un seul espace

polyvalent. Cependant, les aménagements intérieurs se sont personnalisés en forme de plates-formes de différents niveaux ; une expression matérielle qui sera à l'origine de la division de l'espace intérieur en plusieurs sous-espaces d'où leur diversification (4) : cuisine, salle de repos, chambres à coucher ... En effet, la reconstitution de certains villages néolithiques, entre autres le village de Çatal Höyük, en Turquie, a révélé des sous-espaces tels que des zones de travail, de repos, de stockage, un foyer, des bancs et des fenêtres (UNESCO, 2012a). Aujourd'hui, l'habitat traditionnel atteste de l'évolution spatiale de l'habitation et de la diversification de ses espaces selon le caractère identitaire des sociétés et des lieux sur lesquels elles se sont fixées. Évoquant, l'exemple précédant, le lieu d'habitat traditionnel de la ville d'Alger, à savoir le quartier dit la Casbah, témoigne d'un « modèle d'établissement humain où le mode de vie ancestral et les habitudes [...] se sont harmonisés avec d'autres types de traditions » (UNESCO, 1992).

III. LA RÉVOLUTION NÉOLITHIQUE ET LA FIXATION DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

La révolution néolithique a impliqué l'évolution de l'homme et le développement de ses activités, passant du statut de prédateur à celui de producteur et de la chasse et la cueillette à la pratique de l'agriculture, l'élevage et l'extraction des matériaux de construction. Son évolution s'est caractérisée par la nécessité d'aires de production et d'activité, la fixation et le regroupement ainsi que la division du travail (agriculteurs, artisans, commerçants...).

A. La nécessité et la proximité des aires de production et d'activité

La fixation des établissements humains sur leur territoire dépend de ce que ce dernier peut offrir comme ressources, flore, faune, eau, matériaux... Elle dépend, également, « des améliorations apportées au lieu et des relations qui s'y sont formées [interrelations sociales, cheminements ...] » (Vidal de la Blache, 2015). Avec la domestication des plantes et des animaux et le développement de l'agriculture et de l'élevage (Vaquer et Gandelin, 2014), les aires de production et d'activité lointaines (aires de cueillette et de chasse) deviennent plus proches, situées à proximité « dans un faible rayon de quelques kilomètres autour de l'habitat »

(Gernigon, 2016). De Baume (2008), précise que l'homme a occupé son territoire en s'installant dans des lieux propices à la quête des ressources naturelles, « à proximité des points d'eau ou des gîtes de matières premières » (5).

La nécessité et la proximité des aires de production et d'activité (5) sont restées, très longtemps, des caractéristiques essentielles des lieux d'habitat à travers l'histoire. Ces aires ont constitué leurs réserves en matière de ressources alimentaires et de matériaux de construction. Elles ont été les lieux de manifestations sociales entre les groupes d'individus de contextes différents : lieux de foires, de marchés... Aujourd'hui, les grandes étendues des zones industrielles et portuaires, les carrières de minerais, les ports, les aéroports... constituent les aires de production et d'activité des lieux d'habitat, même si en majorité ces dernières ont intégré les entités agglomérées et compactes (voir plus loin le zonage polyvalent).

B. Le regroupement et la concentration de la population

La domestication des plantes et des animaux ainsi que l'accroissement de la densité de la population, notamment depuis le Néolithique (Vigne, 2010), ont favorisé la fixation des groupements d'individus en forme d'établissements humains, d'où le passage d'un habitat archaïque et mobile à un habitat permanent et consolidé. Selon De Beaune (2010), de véritables campements ont dû exister dès le paléolithique supérieur (40 000 à 10 000 ans), lesquels ont évolué en forme d'agglomérations denses et compactes caractérisées par « un paysage particulier fait d'habitations et de bâtiments à la fois contigus et continus » (6) (Di Méo, 2019). Aujourd'hui, les noyaux historiques de nos villes en constituent la matérialisation ultime de la notion de regroupement et d'interactions sociales ainsi que de la densité et de la compacité des lieux d'habitat à travers le temps, formant des entités, très souvent morphologiquement délimitées et dotées d'un style typique.

C. La délimitation morphologique

Dès le Néolithique et jusqu'à la disparition des murs d'enceinte des villes juste après les deux guerres mondiales, les lieux d'habitat reflétaient « une organisation collective préconçue sur un es-

pace suffisant pour une communauté », lequel était défini par des limites clairement matérialisées (7) (Vaquer et Gandelin, 2014). En effet, les fouilles archéologiques menées autour du bassin méditerranéen sur plusieurs sites de villages néolithiques⁹ ont mis au jour des agglomérations de population qui ont, très tôt, été fortifiées et donc délimitées physiquement, même si elles n'avaient pas atteint le stade de ville (Castel, 2015). Elles se caractérisaient par une entité morphologique constituée de plusieurs unités d'habitations regroupées, l'ensemble délimité par des murs d'enceinte distinguant entre les lieux d'habitat et leurs aires de production et d'activité situées à proximité.

D'ailleurs selon Vaquer et Gandelin (2014), les fossés qui délimitaient les maisonnettes, dans le cas de certains villages, n'étaient pas seulement des limites « mais aussi une structure fonctionnelle comme lieu d'extraction de matériau et de gestion de l'eau ou pour fabriquer de la bauge ou du torchis. » L'aménagement des enceintes, à cette époque, s'est présenté en différents modes allant du simple « fossé doublé par un mur sur son côté interne » à une succession de murs d'enceinte témoignant de l'accroissement de l'étendue du lieu d'habitat¹⁰ (UNESCO, 2012b).

Plus tard, les villes ont longtemps existé à l'intérieur de leurs murs d'enceinte dans une organisation urbaine typique : une centralité des espaces de pratiques collectives formant le cœur des villes et le champs de leurs représentations sociales à partir duquel diverge une organisation en quartiers selon une hiérarchisation du réseau viaire, l'ensemble engendrant un mode de vie typique et singulier. La casbah (la ville d'Alger avant 1830) a été érigée patrimoine mondial, justement pour son témoignage d'une « authenticité remarquable, aussi bien au niveau de la forme et de la conception (trame urbaine très dense), des matériaux de construction (briques en terre crue, enduits de terre et à la chaux, pierre et bois) que de l'utilisation (habitation, commerce, culte) et des traditions populaires » (UNESCO, 1992).

IV. À PARTIR DE L'ANTIQUITÉ : LA POLYVALENCE DES LIEUX D'HABITAT

Les lieux d'habitat, consolidés déjà au Néolithique, ont connu le concept du partage du travail et de la spécialisation des tâches et par conséquent la

notion de surplus d'où le besoin d'échange¹¹. Dans l'antiquité, le code de Hammourabi, environ 1750 av. J.-C., fait référence au corps de métiers et donc au travail artisanal : cordonnier, graveur de seaux, fabricant d'arcs, travailleur de bois, de cuir, de lin, maçon... Denis Henri, économiste et auteur de la classique « Histoire de la pensée économique » présente la spécialisation des tâches comme indicateur de définition d'une société ; il a écrit que « la société est un regroupement d'individus qui trouvent avantage à vivre ensemble parce que cela leur permet de diviser entre eux les tâches et de se spécialiser de plus en plus dans l'exercice d'une activité déterminée. Ainsi apparaissent les divers métiers, puis le commerce intérieur et extérieur » (1966). En effet, le commerce à l'intérieur ainsi que les fabrications artisanales ont fait que les lieux d'habitat sont passés de simples regroupements d'habitations en aires polyvalentes dotées de bâtiments d'habitations avec des boutiques et des ateliers de fabrication manufacturière donnant sur la rue, des marchés et certains édifices à caractère non résidentiel (8)¹².

Contrairement aux zones d'habitat conçues aujourd'hui comme cités dortoirs très loin des activités urbaines¹³, les lieux d'habitat anciens se sont consolidés dans une logique de mixité fonctionnelle (8) regroupant les lieux de résidence, de travail, de commerce et d'interactions sociales¹⁴, constituant par conséquent, un modèle plaçant pour des lieux d'habitat durables à travers le temps (Urban Hub, 2019). Dans cette conception, les bâtiments les plus remarquables reflètent les valeurs sociales de la communauté, à l'instar des fortifications reflétant le pouvoir et la sécurité, les lieux de cultes reflétant l'importance de la religion et des croyances, les monuments et les édifices emblématiques... Ainsi, la concentration de la population et la diversité fonctionnelle de son lieu d'habitat y ont engendré une variété typologique du bâti.

A. La variété typologique du bâti

La variété typologique du bâti dans les lieux d'habitat a été enregistrée, pendant les temps primitifs par rapport à l'aspect morphologique de l'habitation. Les fouilles archéologiques ont permis de conclure que le bâti avait connu, à cette époque « une évolution graduelle et continue sans rupture technique évidente, et seule une différence de degré dans la complexité de ces différentes formes de construc-

tion les sépare » (De Baume, 2010). Plus tard et en particulier pendant l'antiquité, les lieux d'habitat ont connu un développement extraordinaire caractérisé par une variété typologique de leur bâti (9) et de leurs espaces publics.

1. La maison d'habitation

Pendant l'antiquité, notamment romaine, trois types de maisons d'habitation peuvent être distingués :

- L'habitation urbaine unifamiliale ou la *domus*, une habitation réservée à la population aisée. Grande, introvertie et à l'abri du bruit et de l'agitation, la *domus* s'articulait autour d'un atrium aménagé d'un impluvium et entouré d'un ensemble de pièces desservies par des colonnades et des portiques (Rich, 1883). Le modèle de la maison d'habitation organisée autour d'un espace central persistera à travers l'histoire, notamment, dans les maisons ottomanes autour du patio ou encore dans plusieurs types d'habitation contemporaine organisée autour d'un hall (dans ce cas ne servant qu'à la distribution des espaces intérieurs).

- L'immeuble de la ville ou *l'insula*, se présentant sous forme d'un bâtiment développé en plusieurs étages pouvant atteindre jusqu'à 30 mètres de hauteur et comportant sept étages. *L'insula*¹⁵ était un type d'habitation venu répondre aux besoins en logement engendrés par l'accroissement de la population romaine, à cette période. Il a constitué le modèle originel de l'habitat collectif urbain d'aujourd'hui.

- La maison rurale, située à la campagne en forme de grande habitation appelée *villa*¹⁶. Elle était composée d'une partie résidentielle (la *pars urbana*) réservée aux propriétaires et d'une partie agricole (la *pars rustica*). Le modèle de la villa romaine a existé plus tard sous différentes formes : les *djenanes* de la période ottomane, les exploitations agricoles du XIXe siècle, lesquelles, en Algérie, ont connu un déclin en raison soit de leur démolition soit de leur occupation anarchique les transformant en forme d'habitat précaire.

2. Les bâtiments publics (les équipements)

Les bâtiments publics sont les lieux de la vie collective dans un lieu d'habitat relevant du domaine civil, religieux et ludique consacrés aux loisirs et

aux divertissements. Ils sont, en général, organisés autour de la place centrale formant ainsi ce qui est appelé le centre ou le cœur de l'établissement humain (village, quartier, villes) (Bonnet et Tomas, 1989). Selon Semmoud, l'importance du lieu d'habitat se mesure par le nombre de ses bâtiments publics (2007) : les lieux de culte (mosquée, église ou autre), la mairie, l'école, le palais de justice, le théâtre, l'hôpital, le marché, le bain maure, la gendarmerie... (Malverti et Picard, 1988). Dans le cas de la casbah d'Alger (lieu d'habitat consolidé et ayant connu sa forme la plus complète à la période ottomane), le cœur de la ville était doté d'une variété et une diversité typologique de son bâti : *El-Djenina* (le palais du Dey), *bayt El-Mal* (le trésor), les palais, *dar al-Nhas* (la fonderie), *El-Kahwa el Kebira* (le grand café)... (Raymond, 1981).

B. Les espaces publics non bâtis : les places et les rues

L'espace public est, selon Remy et Voye (1981), « un espace accessible n'importe quand - c'est-à-dire n'ayant ni heure d'ouverture, ni heure de fermeture : rues, places publiques - par n'importe qui, sans aucune discrimination, pour des activités qui ne sont pas explicitement déterminées, à condition que celles-ci se conforment à un règlement d'usage, établi par l'autorité publique ». Il est un lieu où l'espace de circulation est indissociable de l'espace de communication, le lieu où se résume la mémoire collective de la société (10). De par leur configuration morphologique, les espaces publics bordent et assurent l'articulation entre les espaces intérieurs et les abords extérieurs des édifices publics en ces lieux. Ils se matérialisent en forme de rues et de places (De Roten, 1999).

1. La place publique

Dans les lieux d'habitat, la place est le « lieu de réunion à ciel ouvert » (Vitruve, 1995). Entourée par les bâtiments publics, elle forme le centre de la vie politique, religieuse et économique et leur centre d'affaires privées et publiques. Ainsi, la place représente le lieu incontournable de la vie collective. D'ailleurs, lorsque « les édifices publics [sont] éparpillés dans le tissu urbain [ils] perdent leur importance et leur prestige » (Devinoy, 2002). Anciennement, la place était définie par ses accès qui étaient, clairement, marqués par les bâtiments

et qui l'entouraient et qui dictaient ses proportions non démesurées (Devinoy, 2002) ; d'ailleurs Sitte précise que « l'homme se sent à l'aise dans les petites places anciennes alors que le sentiment de vide d'une grande place génère l'agoraphobie » (1997). Dans l'objectif de plaire et/ou d'impressionner l'homme, la place a toujours été dotée d'une fonction, laquelle se diversifiait entre fêtes, foires, sports ... Dans les aménagements urbains d'aujourd'hui, très souvent, les espaces résiduels et non pris en charge dans la conception des plans d'aménagement sont appelés places sans pour autant remplir les rôles de lieux de rencontre et d'échange des communautés.

2. Les rues commerçantes

Entourés de murs d'enceinte, les lieux d'habitat anciens (les villes traditionnelles) se sont développés par densification de leur tissu urbain, l'espace est devenu, ainsi, trop coûteux et trop rare, d'où le rétrécissement des places publiques. Leur étendue avait diminué, progressivement, jusqu'à devenir des rues étroites et tortueuses. Même si certaines, en particulier celles qui se trouvaient en position centrale et qui étaient plus larges, ont continué à assurer les rôles de rencontre et d'échange, la vie collective des lieux d'habitat anciens s'organisait surtout dans les ruelles commerçantes qui divergeaient à partir de leur place centrale¹⁷, « l'élément qui fait qu'une communauté est une communauté, et non pas un rassemblement quelconque d'individus » (Giedion, 1980).

L'activité commerciale, dans les cœurs des lieux d'habitat, s'organisait par corps de métiers où chaque type est installé dans une ruelle à part d'où leur dénomination des « *swiqates* » (Shuval, 2002)¹⁸, diminutif du terme *souq*, lequel désigne la grande rue. À Alger avant 1830, une diversité de *swiqates* se diversifiait entre *souq el-attarine*, *souq en-nedjarine*, *souq el-khaddarine*, *souq echemaine* ... (Shuval, 2002).

V. LA PÉRIODE PRÉINDUSTRIELLE : INFLUENCES LOCALE ET RÉGIONALE

À la période préindustrielle, les territoires se caractérisaient par des lieux centraux formant des noyaux de polarité autour desquels des noyaux périphériques s'organisaient, l'ensemble était en relation d'interdépendances réciproques dans une

organisation territoriale hiérarchisée engendrant un système de lieux d'habitat inséré et organisé dans des maillages de réseaux que les sociétés, à travers leur fixation ou leur mobilité, ont établis (Frémont *et al.*, 1984) dans un ordre d'influence à deux échelles : locale et régionale (11).

À une échelle proche (locale) : avec la formation d'un système de lieux d'habitat organisé selon le principe de la ville et sa campagne où « la population urbaine ne peut tirer sa subsistance d'elle-même : elle peut échanger ses productions contre les vivres dont elle a besoin ... » (Claval, 1968). Dans le cas d'Alger, il s'agissait des *djenanes* et des *fohos* organisés tout autour de la médina (la Casbah) en forme radio-centrique formant un territoire couvrant l'ensemble du mont Bouzaréah (Menouer, 2018a). L'ensemble des lieux d'habitat autour de la Casbah lui assurait ses ressources alimentaires.

À une échelle lointaine (régionale) : avec la formation d'un système de lieux d'habitat organisé selon « la théorie des lieux centraux [qui] met en lumière le second élément qui tend à multiplier les villes et à assurer leur dispersion régulière » (Claval, 1968) sur un territoire beaucoup plus vaste. Dans cette logique, les lieux d'habitat, qui avaient des importances équivalentes, ont évolué dans une logique de hiérarchisation territoriale où certains ont évolué pour devenir les villes et les grandes villes d'aujourd'hui ; d'autres, qui ne se trouvaient pas connectés aux parcours territoriaux, se sont retrouvés dans des situations marginales soit qu'ils aient continué d'exister, mais qu'ils soient restés à l'échelle de petites et moyennes villes, soit qu'ils aient quasiment dégénéré et ont disparu.

Dans le cas d'Alger avant 1830, la ville avait exercé, sur un territoire lointain, une influence sur de nombreuses autres villes telles que Koléa qui fut son fournisseur de soie, Blida son verger, Cherchell son arsenal principal... (Menouer, 2018a). La hiérarchie territoriale qu'elle a connue a fait que plusieurs lieux d'habitat situés sur le parcours territorial littoral et celui du piedmont de l'atlas tellien ont évolué et sont devenus des villes importantes telles que Cherchell, Ténès, Dellys, Blida... ; d'autres non connectés à ces parcours sont restés des villes marginales du point de vue de la dynamique territoriale même si elles sont des villes millénaires, à l'instar de Miliana et de

Médéa, des villes qui ont été refondées en même temps qu'Alger, au X^e siècle.

CONCLUSION

Selon Rapoport (1996), « l'ensemble des idées, des institutions et des activités ayant pris force de convention pour un peuple ... la conception organisée du Surmoi ... la manière caractéristique dont un peuple considère le monde ... et le type de personnalité d'un peuple, le genre d'être humain qui apparaît en général dans cette société » font le caractère identitaire d'un lieu. En effet, tout en s'adaptant à son environnement naturel, mais également social (en se regroupant pour former une communauté), l'homme a humanisé son lieu d'habitat en se caractérisant en tant qu'individu dans son groupe, et en caractérisant son groupe par rapport aux autres. Ainsi, des consensus communautaires se sont consolidés et transmis de génération en génération et sont devenus aujourd'hui des règles typiques à ces lieux. Ces dernières ont été matérialisées, à travers le temps et ont été à l'origine des expressions sociales, architecturales et urbaines typiques et singulières de chaque lieu, ce qui a mené, dans certains cas, de considérer leur dimension exceptionnelle en les érigeant patrimoine de l'humanité, à l'instar de la casbah d'Alger, la vallée du M'Zab, le costume traditionnel de Tlemcen...

La lecture rétrospective des lieux d'habitat anciens et de leurs caractéristiques architecturales, urbaines et sociales a permis, à travers cet article, d'avancer une contribution à la définition de la notion d'habitat, en précisant que l'habitat ou le lieu d'habitat est le contenant devant assurer un cadre de vie agréable et un bien-être social à ses usagers tout en favorisant les interactions qu'ils développent en se l'appropriant. Cette définition converge en partie avec celle avancée par Di Méo (2019) pour définir l'identité originale des villes et des territoires lesquels forment des lieux « ... harmonisant diversité et densité humaines, offrant des aménités de tous ordres : cadres de vie agréables ; transports [...] commodes et rapides ; lieux, activités et événements culturels remarquables ; vie sportive et opportunités variées de loisirs ; ressources économiques, productives, créatives ... », et donc assurant leur territorialité¹⁹.

La lecture rétrospective des lieux d'habitat anciens a révélé, également, des éléments conceptuels récurrents à travers le temps et à travers l'espace et

qui ont été à l'origine de la formation (composantes et organisation) de ces lieux d'habitat. Ils ont permis à l'individu, mais également aux groupes d'individus qui s'y sont implantés, de vivre en harmonie avec leurs environnements, mais, également, en harmonie entre eux d'où leur bien-être. Ces éléments conceptuels ont été des bases fondamentales à leur existence. Ils se résument ainsi :

- les caractéristiques naturelles du site favorisant la formation et la pérennité des lieux d'habitat,
- l'abri et la sécurité procurée par le site d'implantation,
- la stabilité, la solidité et la durabilité du lieu en exploitant les ressources naturelles de son environnement d'où la diversité d'expression et l'innovation des techniques de construction,
- la diversité spatiale à l'intérieur de l'habitation,
- la nécessité et la proximité des aires de production et d'activité,
- le regroupement et la concentration de population dans les lieux d'habitat,
- la délimitation morphologique des lieux d'habitat,
- la mixité fonctionnelle dans les lieux d'habitat,
- la variété typologique du bâti dans les lieux d'habitat,
- la présence des espaces publics non bâtis favorisant la vie collective dans les lieux d'habitat,
- les influences locale et régionale du lieu d'habitat dans une organisation territoriale hiérarchisée.

La matérialisation des éléments conceptuels ainsi formulés s'est concrétisée, à travers le temps et à travers l'espace, en générant ce qui est appelé le caractère identitaire du lieu, un caractère qui exprime le sentiment d'ancrage profond d'une société à son lieu d'habitat.

NOTES

¹L'unité d'habitation, l'habitation ou encore le logement n'est qu'un des éléments constituant l'habitat, car selon Barbara Allen « l'habitat c'est le logement et au-delà ». Voir l'enquête établie par le CSTB et publiée in Urbanisme, n° 298, janvier/février 1998, pp. 68-73.

²Plusieurs recherches abordant le problème de la délinquance dans les cités de logements collectifs ont établi un état de fait du problème, notamment, des thèses de doctorat à l'instar de celle résumée in Naceur F. et Farhi A. 2003, « les zones d'habitat urbain nouvelles en Algérie : inadaptabilité spatiale et malaises sociaux. Cas de

Batna », *Insaniyat* / تاييناسن، n°22, 73-81.

³De nombreux mécanismes et programmes ont été mis en place par l'État algérien pour contribuer à améliorer la qualité de l'habitat en Algérie, cependant la réflexion n'est focalisée que sur les logements du point de vue surfaces et modes de financements : les logements AADL, LPL, LSP ...

⁴Les chiffres entre parenthèses (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7), (8), (9), (10), et (11) indiquent les éléments conceptuels reconnus à travers la lecture rétrospective des formations traditionnelles. Ils sont énumérés dans la conclusion comme résultat de cette contribution.

⁵Des portions territoriales en forme de hauts ou de bas promontoires (à mi-hauteur des montagnes, à leurs piémonts ou sur les lignes des rivages.

⁶Il s'agit d'une pointe rocheuse pénétrant la mer à la position 36 degrés de latitude Nord et 0°44 de longitude Est, celle-ci appartenant au mont Bouzaréah. La situation, ainsi donnée, étant la position exacte du phare du port d'Alger.

⁷Sur la question de l'humanisation des territoires, plusieurs travaux ont été menés dans des disciplines diverses, notamment en géographie à l'instar d'une étude intitulée « Les géographes et l'expérience humaine ». Cette dernière met en avant quatre éléments conceptuels : « s'orienter, tirer du milieu ce qui est nécessaire à la subsistance, s'insérer dans les mailles des réseaux que tissent les sociétés et utiliser l'expérience pour donner un sens à la vie », voir Claval. P. (2012). BSGLG, 58, p.54.

⁸La forme d'habitat troglodyte est un type d'habitat qui a été généré par les conditions climatiques sévères des milieux arides, pauvres en bois et dépourvus de forêts. Elle fut produite aux périodes préhistoriques et consistait à aménager des grottes et des cavités naturelles ou artificielles (creusées par l'homme). Voir la définition du terme grotte dans le *Dictionnaire de l'Académie de France*, tome 1, Paris 1964. Cependant, le véritable habitat troglodyte a commencé au Néolithique, produisant des formes de protection épisodique dans des cavités rocheuses, grandes ou petites, creusées et aménagées dans la roche en fonction d'un contexte géologique et climatique favorable. L'habitat troglodytique, conservé jusqu'à nos jours, se présente en forme rudimentaire ou somptueuse selon le cas :

- un habitat creusé dans le rocher à flanc des montagnes telles que la ville de Pétra, en Jordanie, Dara en Turquie, les balcons de Ghoufi en Algérie,

- un habitat souterrain tel que les maisons troglodytes de Matmata en Tunisie.

Il est important de souligner que depuis 1995, l'habitat troglodyte, encore existant, forme un patrimoine universel inscrit dans le cadre de la protection de l'héritage architectural et paysager mondial. Dans les stratégies de sa conservation et sa mise en valeur, l'habitat troglodyte est perçu dans une perspective d'aménagement de circuits touristiques reliant le creusé et le construit à travers la réhabilitation des villages troglodytes et leur association avec de nouvelles constructions, et donc,

favoriser aux territoires, une dynamique économique à caractère culturel.

⁹Le sens attribué à la désignation « village néolithique », est une forme « d'habitat groupé et structuré sous une autorité de niveau communautaire » voir Vaquer et Gandelin, 2014.

¹⁰Le village néolithique, de Khirokitia, situé sur l'île de Chypre constitue le témoignage d'un système défensif assez sophistiqué déjà au néolithique. Il s'agissait d'une succession de murs d'enceinte de 2,5 mètres d'épaisseur et de 3 mètres de hauteur dotée d'un dispositif d'accès protégé au village à travers un escalier caché de l'extérieur.

¹¹Ces mutations vont de pair avec d'importants changements sociaux dont une stratification des populations et la formation de la pyramide du pouvoir hiérarchique. Elles préfigurent la future organisation des premières grandes cités de l'histoire qui voient le jour quelques millénaires plus tard (Encyclopédie Universelle).

¹²Voir infra, paragraphe « variété typologique du bâti : bâtiments publics ».

¹³Une conception issue de l'introduction de la voiture dans le quotidien de l'homme.

¹⁴Pour revenir au cas de la ville d'Alger prise comme illustration dans cet article, voir ci-dessous, le paragraphe Variété typologique du bâti/bâtiments publics.

¹⁵Sur le plan architectural, trois types d'*insulae* ont existé : l'*insulae* avec boutique au RDC (*insulae à tabernae*), l'*insula* sans boutique : il était constitué entièrement d'appartements à louer, l'*insulae* à portique : le RDC était doté d'une galerie sur la façade.

¹⁶À part sa vocation agricole, la villa pouvait être, également, une résidence de plaisance et d'agrément, notamment la plaisance balnéaire : la villa maritime qui se caractérisait par son plan en longueur et le portique de la façade tourné vers la mer et permettant de contempler la Méditerranée.

¹⁷La notion du « cœur de la ville », en anglais « *heart of the city* » est une notion qui a été évoquée lors du CIAM VII de Bergame, en 1949, lorsqu'il était question de discuter de l'application de la Charte d'Athènes.

¹⁸Voir le chapitre 4 « la région centre : la répartition des marchés », in SHUVAL T. (2002), *La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle : Population et cadre urbain*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : CNRS Éditions.

¹⁹L'extrait est présenté par Guy Di Méo pour définir les qualités nécessaires aux villes et aux métropoles pour se doter d'une identité originale. Prise à une échelle adaptée, cette définition peut être généralisée à tout lieu d'habitat prétendant assurer le bien-être social des individus.

BIBLIOGRAPHIE

Allen, B. (1998). L'habitat c'est le logement et au-delà. Enquête établie par le CSTB. *Urbanisme*, 298, 68-73.

Bonnet, J. & Tomas, F. (1989). Centre et périphérie. Éléments d'une problématique urbaine. *Revue de*

géographie de Lyon, 64(1), 3-12. doi : <https://doi.org/10.3406/geoca.1989.6185>https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1989_num_64_1_6185

Caniggia, G. & Maffei, G.-L. (2000). *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1. *Lecture du bâti de base*, 214p.

Castel, C. (2015). La première ville n'existe pas. La ville au Proche-Orient préclassique, selon les archéologues (1ère partie). *ArchéOrient – Le Blog* (Hypotheses.org), 19 juin 2015. [En ligne] <http://archeorient.hypotheses.org/4276>

Claval, P. (2012). Les géographes et l'expérience humaine. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 58, 53-58.

De Beaune, S.-A. (2010). Aux origines de la construction. Carvais, R., Guillaume, A., Negre, V., Sakarovitch, J. (2010), *Édifice et artifice. Histories constructives*. Premier Congrès francophone d'histoire de la construction, Paris, pp.77-89. [En Ligne]. halshs-00730320.

De Chazelles, C.-A. (2005). Témoignages croisés sur les constructions antiques en terre crue : textes latins et données archéologiques. *Techniques & Culture* [en ligne], 41, mis en ligne le 13 janvier 2005, consulté le 10 décembre 2020. [En Ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/tc/55> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tc.55>

Denis, H. (1966). *Histoire de la Pensée économique*, Paris, Thémis.

De Roten, N. (1999). *L'aménagement des espaces publics : l'exemple de la place de la Planta à Sion*. Institut de Géographie Université de Lausanne, 74p.

Devinoy, N. (2002). *Les places et leur fonction dans les villes*. Ed. Académie nationale de Metz. [En Ligne]. http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/33885/ANM_2002_237.pdf;sequence=1

Di Méo, G. (2019). Fin ou renouveau des villes et des territoires. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 73, 5-14. <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=5853&file=1>

Giedion, S. (1980). *Architecture et vie collective*. Ed. Denoël-Gonthier, Paris. 224 p.

Malverti, X. & Picard, A. (1988). *Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie*. Rapport de recherche Convention N° 87 01 459 00 2 2 3 75 01, Paris, 45p.

Meliouh, F. & Tabet Aoul, Kh. (2001). L'habitat, espaces et repères conceptuels. *Courrier du Savoir*, 01, 59-64.

Menouer, O. (2018a). (dir Zerouala M.-S.). *Contribution à la reconnaissance du processus de formation du territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830*. Thèse de doctorat en Sciences, El-Harrach, Alger, École d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), inédit, 374p.

Menouer, O. & Zerouala M.-S. (2018b). Le *Fahs* d'Alger : la redécouverte d'une organisation territoriale aujourd'hui disparue. *Vita Latina*, 197-198, 207-224.

- Naceur, F. & Farhi, A. (2003). Les zones d'habitat urbain nouvelles en Algérie : inadaptabilité spatiale et malaises sociaux. Cas de Batna. *Insaniyat*, 22, 73-81.
- Rapoport, A. (1996). *Pour une anthropologie de la maison*. Ed. Dunod. Paris. 221p.
- Raymond, A. (1981). Le centre d'Alger en 1830. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 31, 73-84. doi : <https://doi.org/10.3406/remmm.1981.1905>https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1981_num_31_1_1905
- Reclus, É. (2015). *L'Homme et la Terre. Livre 1 : Les ancêtres*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2015 (généré le 26 juin 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/228>>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.228>
- Remy, J. & Voye, L. (1981). *Ville, ordre et violence*, Ed. PUF, Paris. 240p.
- Rich, A. (1883). *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, 3^e éd. Firmin-Didot, Paris. [En ligne]. <https://mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html>
- Semmoud, N. (2007). Habiter et types d'habitat à Alger. *Autrepart*, 42, 163-180. [En Ligne]. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-2-page-163.htm>.
- Shuval, T. (2002). *La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle : Population et cadre urbain*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : CNRS Éditions [en Ligne]. <<http://books.openedition.org/editions-cnrs/3679>>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.3679>
- Sitte, C. (1997). *L'art de bâtir des villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*. Ed. le Seuil, Paris, 188p.
- Stanislas, C. (1918). Anciennes Constructions en pierres sèches dans la Nerthe, à Marseille. *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 15(8), 450-453. [En Ligne]. doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1918.11925>. https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1918_num_15_8_11925
- Urban Hub* (2019). Les villes anciennes donnent de précieuses leçons de développement aux villes modernes, *des villes façonnées par l'homme*. [En Ligne]. <https://www.urban-hub.com/fr/cities/secrets-durbanisme-des-villes-anciennes/>
- Vaquer, J. & Gandelin, M. (2014). Villages du Néolithique en Méditerranée occidentale. Sédentarisation et habitat groupé. *Archéopages* [en ligne], 40, mis en ligne le 1er juillet 2016, consulté le 2 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/585> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.58>
- Vidal de la Blache, P. (2015). *Principes de géographie humaine : Publiés d'après les manuscrits de l'auteur par Emmanuel de Martonne*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : ENS Éditions (généré le 1er juin 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/328>>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.32>
- Vitruve (1995). *Les dix livres d'Architecture de Vitruve*, trad. Perrauld, C. et préface de Picon A. Paris : Bibliothèque de l'image, Paris, 329p.
- UNESCO (1992). La casbah d'Alger, liste du patrimoine mondial. [En Ligne] <https://whc.unesco.org/fr/list/565/>
- UNESCO (2012a). Site néolithique de Çatal Höyük, liste du patrimoine mondial. [En Ligne]. <https://whc.unesco.org/fr/list/1405/>
- UNESCO. (2012b). Choïrokoïtia, liste du patrimoine mondiale [En Ligne]. <https://whc.unesco.org/fr/list/848/documents/>

Coordonnées de l'auteur :

Ouassila MENOUEUR
 Institut d'Architecture et d'Urbanisme
 Université Saad Dahleb, Blida-1
 Lab ETAP 700
menouerouassila@yahoo.fr